



Conseil d'Administration de l'ADEME du 1^{er} mars 2018

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce CA :

1. Proposition de nomination du Président
2. Nomination des membres de la commission des marchés
3. Nomination des membres de la commission risques stratégiques

Représentants des salariés, nous avons décidé, pour ce CA d'installation, de nous exprimer de façon intersyndicale : chacune de nos prises de parole s'est faite à titre collectif. Nous retraçons ici l'essentiel de nos interventions.

Propos liminaire

À l'occasion de ce renouvellement partiel du conseil d'administration (10 « nouveaux » administrateurs sur 26), nous souhaitons que ce CA soit réellement un lieu de débats, d'échanges et de propositions. Nous avons pu constater les avancées permises au sein de la société par les concertations attachées au Grenelle de l'environnement ou de la loi pour la transition énergétique. Nous souhaitons pour ce conseil, le même esprit de concertation active, qui s'appuie sur tous les acteurs de la société. Nous remercions les personnalités qualifiées qui lors des précédents CA ont contribué à la qualité des débats.

Nous regrettons que la parité ne soit pas au rendez-vous et en particulier que l'État n'ait pas montré l'exemple avec seulement 3 femmes pour 10 sièges.

Ordre du jour

1. Proposition de nomination du Président

Avant le vote, proposé à bulletins secrets, les administrateurs salariés se sont exprimés :

Nous soulignons qu'un seul candidat est proposé par le gouvernement et rappelons que l'usage veut que les représentants du personnel ne prennent pas part au vote. Il s'agit d'une forme de neutralité bienveillante.

Après le vote, les administrateurs salariés se sont adressés à Aranud LEROY :

Monsieur le Président,

Les salariés de l'ADEME sont très fortement mobilisés sur les chantiers internes, notamment les projets d'entreprise et RH2020, centrés sur le fonctionnement de l'agence. Mais d'autres chantiers, largement aussi importants, devraient nous mobiliser, pour que l'on sache pourquoi nous devons travailler. Les lois NOTrE et TECV donnent de nouvelles compétences aux collectivités locales (Régions et EPCI notamment), l'État lance

une grande réorganisation de ses services (Action publique 2022) et multiplie les annonces sur une nouvelle agence nationale pour la cohésion des territoires... Et l'ADEME dans tout cela ?

Le CA a d'ailleurs identifié ce problème lors de sa dernière réunion de novembre 2017 : le budget 2018 a pu être approuvé parce qu'une partie des membres du CA a demandé au Président de rencontrer en urgence le Ministre Nicolas Hulot pour savoir sur quelle trajectoire politique le gouvernement entend placer l'ADEME pour les 5 prochaines années...

Nous vous demandons, de porter cette demande restée sans réponse à ce jour et de mobiliser l'ensemble de l'ADEME sur ces chantiers auxquels les représentants des salariés comptent bien participer !

M. le Président, vous arrivez à la tête d'une agence composée de femmes et d'hommes engagés, passionnés, solidaires. Même si vous connaissez déjà un peu la maison de par vos fonctions antérieures, vous prendrez le temps de découvrir les équipes, nos différentes missions et métiers, nos différentes localisations et la richesse de nos complémentarités. Vous découvrirez aussi nos fragilités. Depuis 2012, les effectifs ont été réduits de 8% et le budget de fonctionnement de 4%. Les perspectives ne sont pas meilleures pour les années à venir avec la perte de 20 postes en 2018, et l'annonce que cette tendance sera continue jusqu'à 2020, notamment avec le non renouvellement de la convention de mise à disposition, par l'État, de 35 postes (MAD).

Très vite probablement, la direction vous présentera le projet d'entreprise engagé par votre prédécesseur, et plus particulièrement le projet de gestion des ressources humaines RH2020. Dès aujourd'hui, nous vous annonçons notre grande réserve sur ce chantier. A cette étape, ce projet représente pour nous, la remise en cause de l'avancement à l'ancienneté, le passage au forfait jour pour les cadres autonomes, la renégociation des textes conventionnels de l'ADEME...

Par ailleurs, nous notons une augmentation du niveau de stress chez les salariés et des conditions de travail qui se dégradent, avec notamment la contrainte de diminution des surfaces des bureaux, ce qui a pour conséquences le déménagement de plusieurs sites ou la rétrocession de plusieurs m2 de surfaces de bureaux.

2. Nomination des membres de la commission des marchés : vote pour à l'unanimité

3. Nomination des membres de la commission risques stratégiques :

La proposition de nommer comme présidente de cette commission la directrice du Développement Durable de Suez Environnement nous a semblé porteur de conflits d'intérêts potentiels. Cela a donné lieu à débat et le maintien de sa candidature comme présidente nous a conduit à voter contre.

Les administrateurs salariés,

**Luc BODINEAU
Emmanuel DAVID
Catherine GUIMARD
Muriel JEANNERET
France-Noëlle LEFAUCHEUX
Claire SCHIO**